

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 54/065/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 168/04 (AFR 54/047/2004 du 10 mai 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION

SOUDAN Nureddin Mohammad Abdel Rahim (h), *omda* (maire) de Shoba
Bahr al Din Abdullah Rifah (h), *omda* de Jabalsi

Londres, le 10 juin 2004

Nureddin Mohammad Abdel Rahim et Bahr al Din Abdullah Rifah auraient été remis en liberté le 11 mai. Ils avaient été arrêtés le 9 mai à Kebkabiya, dans le Darfour septentrional. Selon certaines sources, ils n'ont pas été victimes d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements pendant leur détention.

Les deux hommes avaient été appréhendés après une réunion à Kebkabiya, à laquelle assistaient des représentants de l'administration provinciale. Ils y auraient évoqué la situation des personnes déplacées des régions rurales vers d'autres zones du pays, qui avaient peur de retourner dans leurs villages parce qu'elles craignaient que les milices soutenues par le gouvernement ne se livrent à de nouveaux actes de harcèlement ou à de nouvelles attaques.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*